



**SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX
DE LA VILLE DE SAINT-ÉTIENNE**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le syndicat CGT des Territoriaux de la Ville de Saint-Etienne est profondément choqué par les présumées manœuvres politiciennes qui ont conduit à la garde à vue de notre employeur, Monsieur Perdriau ainsi que des personnes qui seraient impliquées dans l'affaire qui secoue le paysage politique local.

La CGT demande un moratoire sur toutes les décisions administratives concernant le personnel mises en place par l'équipe de Monsieur Perdriau. Nous souhaitons que les dossiers de fonctionnement de service soient réétudiés dans un climat serein avec une mise en retrait immédiate des protagonistes de la présumée affaire de chantage pendant l'instruction. Nous demandons au Conseil municipal de porter une attention particulière sur les points sur lesquels le Contrôle de légalité de la Préfecture et la Cour des Comptes régionale avaient émis des observations depuis 2014.

Toute l'action du maire de Saint-Etienne et de son bureau politique est désormais entachée de soupçons de probité. Un poste aurait été proposé à Monsieur Rossary-Lenglet « sans pointeuse » alors même que les agents se sont vus supprimer des jours de congés sans aucune prise en compte de la pénibilité de certains métiers.

Nous avons constaté de graves dysfonctionnements à la Ville, avec des agents, des cadres et des responsables syndicaux qui subissent des formes de harcèlement et de répression. En mars 2021, Mme Buffard, élue au personnel, dénonçait les mauvais traitements infligés aux cadres et directeurs de la ville. La situation ne s'est pas améliorée depuis la réélection de Monsieur Perdriau, loin de là.

En conséquence, une première action sera menée **jeudi 15 septembre contre le projet de mise en place arbitraire des 1607 heures dans le service Propreté**. En effet, contre toute attente, alors qu'une négociation avait abouti à un accord entre les organisations syndicales et la direction Cadre de Vie, un planning inédit et désavantageux a été présenté aux agents pour une mise en place au 1^{er} octobre. Ces changements auraient été exigés par Monsieur le maire, ce qui tendrait à montrer à quel point Monsieur Perdriau dirigeait la ville de manière autoritaire.

Un rassemblement est prévu à 5h30 au CTM, dès la prise de poste des agents de propreté, suivi d'une action à l'hôtel de Ville à 9h.

D'autres mobilisations auront lieu à l'appel de la CGT des Territoriaux jusqu'à ce que l'ensemble de l'édifice entaché de soupçon d'illégalité et de défaut de probité de Monsieur Perdriau soit revu dans le plus grand respect du travail des agents de la Ville et du Code général des collectivités territoriales !